



## FORMATION POUR L'INTEGRATION ET L'INSERTION DES PERSONNES IMMIGREES (F.I.I.P.I)

### OBJECTIF GLOBAL :

Permettre aux personnes immigrées habitant la Martinique d'exploiter leurs ressources dans le but d'une meilleure intégration et d'une insertion professionnelle durable.

### CONTENU :

La formation se décline en 3 modules :

- ✓ Français Langue Etrangère (165h)
  - ✓ Insertion professionnelle (65h)
  - ✓ P.S.C.1 / I.R.R (9h)
- Accompagnement psychosocial tout au long de la formation

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Notre conviction est de faire, de cette formation, un levier pour la réussite et l'égalité des chances. Nous privilégions donc :

- Le développement des compétences clés telles que :
- ✓ La communication en français
  - ✓ Apprendre à apprendre
  - ✓ L'expression culturelle
  - ✓ La créativité
  - ✓ La connaissance de soi
  - ✓ La capacité d'autonomie et l'esprit d'initiative
  - ✓ La sensibilité
  - ✓ Les gestes de premiers secours
  - ✓ Les techniques de recherches d'emploi



- La mise en œuvre de méthodes actives permettant un échange constant sur les expériences de chacun avec :
  - ✓ Apport théorique et méthodologique
  - ✓ Mises en situation professionnelle (jeux de rôles, simulations d'entretien d'embauche,...)
  - ✓ Sorties culturelles

Nous proposons une formation « sur mesure » avec un accompagnement personnalisé.

### **PUBLIC :**

Toute personne âgée de 18 ans au moins, ayant un titre de séjour en cours de validité ou en attente d'obtention du titre de séjour

### **DATES DE FORMATION :**

- Formation de 3 jours par semaine
  - 1<sup>ère</sup> session : du 24 septembre 2018 au 28 janvier 2019
  - 2<sup>ème</sup> session : du 6 février au 14 juin 2019

### **HORAIRES :**

- De 08h30 à 13h30

### **NOMBRE D'HEURES :**

239h de formation théorique

Possibilité d'un stage d'immersion en entreprise de 70h.

### **COÛT DE LA FORMATION :**

- Financement Fonds Social Européen et Collectivité Territoriale de Martinique

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

- Inscription sur place après passage en commission.
- Lieu : LAJ : 54 rue Petit Versailles 97250 SAINT PIERRE
- Les pièces obligatoires devront être fournies lors du dépôt du dossier, tout dossier incomplet sera refusé (la liste des pièces sera remise lors de la commission)